



20

PROPOSITIONS POUR UNE VILLE LGBTI+ FRIENDLY

En cette année d'élections municipales, le centre LGBTI de Normandie soutient l'initiative du Centre LGBTI de Metz qui propose aux candidat.e.s de s'exprimer sur des propositions simples et concrètes pour la ville. L'épanouissement de chacun.e passe par l'égalité réelle et un environnement propice. Nous sommes convaincus que c'est au niveau local que l'action et les engagements sont fondamentaux pour construire une société plus harmonieuse et respectueuse.

Proposition 1 : Pour une administration organisée contre les discriminations.

Créer un poste d'adjoint et un service qui auront la charge de la lutte contre les discriminations et des droits humains, incluant les questions LGBTI+ et les discriminations en raison de l'état de santé.

Proposition 2 : Pour une ville engagée au côté des associations.

Apporter un soutien financier et matériel aux associations LGBTI+ et aux associations de prévention de santé, qui sont des acteurs importants de la vie locale. Par leurs actions d'accueil, de conseil, de convivialité et de prévention, elles apportent une aide concrète aux personnes vulnérables et contribuent à leur épanouissement, ainsi qu'à une meilleure qualité de vie. Ce sont aussi des lieux d'échange, de réflexion et d'innovation, qui développent l'engagement citoyen et la cohésion sociale. Ces structures nécessitent un véritable financement – notamment sous la forme de conventions pluriannuelles afin de garantir une pérennité des financements et donc des actions – mais aussi une aide logistique : mise à disposition d'espaces et d'équipements pour l'organisation de leurs événements, d'espaces de communication, prêt de matériel...

Proposition 3 : Pour une ville exemplaire en tant qu'employeur.

Sensibiliser, en s'appuyant sur les compétences et les savoir-faire des associations locales de lutte contre les discriminations, le service des Ressources humaines sur les questions d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'état de santé.

Proposition 4 : Pour une ville exemplaire et cohérente.

En tant que membre du conseil d'administration de nombreuses institutions (CROUS, universités, grands établissements, hôpitaux, festivals...), la mairie pourra appuyer les programmes et les chartes de lutte contre les discriminations, et veiller à ce qu'elles contiennent un volet LGBTI+.

Pour un accueil non discriminatoire et l'égalité des familles.

Proposition 5 : Pour un personnel d'accueil formé aux diversités.

Former, en s'appuyant sur les compétences et les savoir-faire des associations locales de lutte contre les discriminations, les agents en contact avec le public et notamment ceux en charge de l'accueil, mais aussi les personnels travaillant avec les enfants et les adolescents pour garantir un accueil respectueux de toutes les personnes, de tous les couples et de toutes les familles, et les sensibiliser aux différentes formes de discriminations, notamment celles liées à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle et à l'état de santé.

Proposition 6 : Pour des formulaires inclusifs.

Veiller à ce que tous les documents et les formulaires d'accès aux services publics ne soient pas discriminants en prévoyant qu'ils puissent être complétés par un couple ou des parents de même sexe, ou par une personne transgenre ou intersexes.

Proposition 7 : Pour un traitement égalitaire.

Veiller à l'égalité de traitement d'accès entre les couples de même sexe et les couples hétérosexuels, quel que soit leur statut marital, pour toutes les aides et actions sociales.

Proposition 8 : Pour un respect des personnes transgenres et intersexes.

Porter une attention particulière à l'accueil des personnes transgenres et intersexes pour favoriser une attitude respectueuse et compréhensive, en tenant compte du genre revendiqué et en permettant l'utilisation des prénoms d'usage dans les différentes démarches administratives.

Proposition 9 : Pour une ville au service de toutes les familles.

Sensibiliser, en s'appuyant sur les compétences et les savoir-faire des associations locales de lutte contre les discriminations, les professionnel-le-s de l'enfance à la diversité des familles (familles monoparentales, recomposées, homoparentales) pour éviter toute stigmatisation des enfants (par exemple avec habitudes langagières) et veiller à leur non discrimination lorsqu'ils sont issus de familles recomposées et de familles homoparentales en intégrant le parent social : respecter l'appellation que l'enfant lui donne, permettre son implication dans les activités parents élèves et lors de l'accueil des enfants.

Pour une ville plus sûre pour les personnes LGBTI+.

Proposition 10 : Pour une police municipale formée aux questions LGBTQI.

Former les personnels de la police municipale sur les problématiques et l'accueil des personnes LGBTI+, comme a pu le faire la ville d'Amiens. Cette formation permettra de s'assurer que les policier.e.s connaissent les critères de discrimination liés à l'orientation sexuelle, mais aussi à l'identité de genre et à l'état de santé, et connaissent les nouveaux délais de prescription (un an) afin de mieux guider les victimes. Une attention particulière sera aussi portée à la situation des personnes transgenres et à leur état civil.

Proposition 11 : Pour un meilleur accompagnement des victimes.

Mettre en place un.e officier de liaison pour faire le lien entre les forces de l'ordre et les associations LGBTI+, et s'assurer d'un meilleur accompagnement des victimes de violences ou de discriminations, notamment celles liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'état de santé.

Proposition 12 : Pour un espace public plus sûr.

Veiller à la sécurité des établissements festifs, qui peuvent représenter une cible particulièrement vulnérable.

Pour un sport, une culture et une mémoire inclusifs.

Proposition 13 : Pour un sport engagé contre les discriminations.

Encourager les clubs sportifs qui mettent en place une véritable politique de lutte contre les discriminations, comme par exemple la Charte Friendly Normandy ou la Charte contre l'homophobie dans le sport et la Charte sport et trans', déjà signée par toutes les fédérations sportives françaises (Or Friendly Normandy).

Proposition 14 : Pour favoriser l'engagement des clubs.

Prendre en compte l'engagement des clubs sportifs dans la lutte contre les discriminations, incluant les discriminations LGBTQI, pour l'attribution des subventions.

Proposition 15 : Pour des bibliothèques inclusives.

Encourager les bibliothèques publiques à mettre à disposition en libre accès des ouvrages à destination des adolescent.e.s en interrogation pour les aider à envisager leur orientation sexuelle et leur identité de genre sereinement, sans culpabilisation. Les inciter aussi à proposer des romans et bandes dessinées avec des personnages LGBTI+ auxquels les jeunes et moins jeunes puissent s'identifier. Inciter à la présence de livres pour la petite enfance permettant d'expliquer la diversité des familles et de lutter contre les stéréotypes sexués. Organiser des ateliers et des débats sur ce thème.

Proposition 16 : Pour une diversité dans les rendez-vous organisés par la ville.

Construire les rendez-vous portés par la ville de façon inclusive en assurant la présence et la visibilité de l'ensemble de la population dans les programmations

Proposition 17 : Pour une visibilité des personnes LGBTI+ dans l'espace public.

Soutenir les actions portant sur la protection, la visibilité et la diffusion de la mémoire et des cultures LGBTI+ auprès du grand public, notamment en assurant un soutien matériel et financier à la hauteur des enjeux de la Marche des Fiertés de Caen, en favorisant les femmes et les personnes LGBTI dans les choix de noms pour les espaces publics, et en assurant la participation des associations LGBTI+ aux cérémonies du souvenir et aux journées de commémoration de la Déportation.

Pour une ville respectueuse de la diversité dans sa communication.

Proposition n° 18 : Pour la mise en place d'une campagne annuel de lutte contre les discriminations.

Mettre en place une campagne de communication pour lutter contre les discriminations gayphobes, lesbophobes, biphobes, transphobes et sérophobes, trop souvent oubliées. Cette campagne pourra être affichée sur les panneaux publics, sur le site internet de la mairie, dans le journal communal... Cette campagne pourra renvoyer directement vers les associations locales ou les structures formées aux questions LGBTI+.

Proposition n° 19 : Pour une communication municipale qui reflète la diversité des citoyen.ne.s.

De manière générale, la mairie peut faire la promotion de la diversité dans toute sa communication (illustration du site internet, guide, brochures d'information, journal, etc.) en veillant notamment à la représentation de personnes LGBTI+, à montrer la diversité des familles, et à éviter les stéréotypes de genre.

Proposition n° 20 : Pour une ville relais des actions associatives.

Assurer la promotion des évènements organisés par les associations LGBTI+, et notamment les Journées mondiales de lutte contre l'homophobie et la transphobie et du coming out (17 mai et 11 octobre), de la Marche des Fiertés, sur l'ensemble des réseaux et supports de la mairie : écrans, affichage, site web, réseaux sociaux, brochures, actualités municipales, etc.

Chaque candidat.e.s peut également signer la charte Friendly Normandy pour affirmer son engagement dans les luttes contre les discriminations et les LGBTI-phobies.

Pour tout retour,

Merci d'envoyer vos réponses à l'adresse : webmaster@centrelgbt-normandie.fr.

Le Centre LGBTI de Normandie.